



PROJET ARGENT DE POCHE MARTILLAC 2026

Le dispositif argent de poche a été créé dans les années 1980 pour les jeunes.

OBJECTIFS :

- Donner la possibilité aux jeunes d'effectuer pendant les vacances scolaires des petits chantiers de proximité en contrepartie d'une indemnisation.
- Valoriser le travail effectué par les jeunes dans une démarche citoyenne d'utilité sociale.
- Découvrir le monde du travail et inscrire cette expérience sur son Curriculum Vitae.

⇒ **Les chantiers argent de poche valorisant l'initiative de jeunes ne doivent pas être confondus avec les travaux d'intérêt général (TIG) organisés dans le cadre de mesures judiciaires de réparations.**

POUR QUI ?

- Tous les jeunes de 15 à 17 ans résidant à Martillac peuvent y prétendre.

CHANTIERS POSSIBLES A EFFECTUER :

- Débroussaillage et désherbage de chemins
- Actions sur le tri des déchets
- Entretien du mobilier : urbain, scolaire, équipements sportifs
- Classement, rangement
- Nettoyage de véhicule
- Autres missions à définir selon les besoins

Les missions sont toujours réalisées en binôme.

ENCADREMENT :

- Les binômes sont encadrés par un référent salarié de la commune.
- Un encadrant peut avoir plusieurs binômes sous sa responsabilité.
- **Un contrat d'engagement** est signé par le Maire de Martillac, le jeune et le tuteur : il énumère les règles à respecter dans l'exercice des tâches confiées.

QUAND ? TEMPS DE TRAVAIL :

- Pendant les vacances de juillet et éventuellement, les petites vacances scolaires.
- 5 matinées ou après-midi par semaine au maximum, selon les besoins et le nombre de places.
- 3 h de travail effectif + $\frac{1}{2}$ h de pause (total de présence : 3h30)
- 20 journées par an maximum (vacances d'été)
- 10 journées sur l'ensemble des autres périodes de vacances scolaires

MOTIVATION DU JEUNE :

- L'Encourager à réaliser ses projets : permis de conduire, BAFA, licence sportive, etc....

REMUNERATION :

- Limité à 15 euros par mission.

PROCEDURES D'INSCRIPTION :

- Permettre à chaque jeune de participer à des missions de façon équitable.

Au-delà de l'aspect financier, ces missions sont souvent les premiers pas vers le monde du travail :

- ⇒ **Se présenter à un recruteur, exprimer sa motivation, son intérêt,**
- ⇒ **Savoir travailler en équipe,**
- ⇒ **Respecter la ponctualité, la hiérarchie,**
- ⇒ **Apprécier la reconnaissance du travail effectué.**

Ce sont des valeurs et des actions auxquelles les encadrants seront attentifs.

Cet opération Argent de Poche peut être inscrite sur le Curriculum Vitae, comme une véritable expérience.